

SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

187 rue Saint-Jacques – 75005 Paris

Tél. 01 43 29 66 70

Télécopie : 01 44 07 07 44

E-mail : spp@spp.asso.fr

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 11 MARS 2014

Présents :

P. Aloupis - B. Ang - J. Angelergues - P. Blayau - S. Bonnisseau - C. Botella - D. Bourdin - M-C. Camus-Delage - P. Cauvin - J. Chambrier-Slama - B. Chervet - E. Dahan-Soussy - A. Gibeault - S. Lambertucci-Mann - C. Lechartier-Atlas - A. Louppe - F. Moggio - M. Ody - M. Papageorgiou - A. Raix - B. Rodde - C. Smadja - E. Sparer

Absent excusé : J. Torrente

Invités présents :

J-L. Baldacci - T. Bokanowski - C. De Kerchove - M. Estrade - B. Le François - G. Pragier - D. Ribas - A. Sitbon - E. Valentin - M. Vincent

Invités excusés : F. Brette – F. Coblence - M. Pichon-Damesin

Invités absents : L. Danon-Boileau – J. Schaeffer

Invités pour la présentation des comptes: M. Bahri, expert-comptable ; M. Mariller, commissaire aux comptes

1/ Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 4 février 2014

Point 7 : Questions diverses :

Une correction est apportée concernant la FMCSPP : « *Les actifs qui se montaient à 11.000€ seront rendus aux adhérents, conformément au vote de l'AGE* ».

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, avec cette correction.

2/ Demandes d'agrément

En l'absence de courrier circonstancié émettant des réserves, six candidats sont agréés par le CA comme membre adhérent : Maria Grazia Spano-Amantea, Pierre Denis, Christophe Ferveur, Marie-Hélène Monsegu-Jeanneau, Andrey Rossokhin, Alain Zivi.

3/ Comptabilité de la SPP

La présentation des comptes par M. Bahri, s'est faite en présence de M. Mariller, commissaire aux comptes.

Ce dernier informe le CA qu'il ne pourra assister à l'assemblée générale ordinaire (AGO). M. Bahri propose de le remplacer et de lire à l'AGO les rapports rédigés par M. Mariller. Le président remercie M. Bahri de cette solution.

Concernant la trésorerie, des informations complémentaires sont demandées sur le choix des placements.

Une autre information est demandée portant sur la somme disponible au sein de la trésorerie de la SPP, pour un éventuel achat d'un local. Le projet de location du RdC est toujours en suspens du fait de différends entre les propriétaires. Est rappelée la précarité de la situation de locataire de la SPP. M. Bahri pense que la SPP dispose d'environ 700.000€ pour un projet immobilier, ce qui ne lui permet pas d'acheter sans emprunt. Il propose de faire une étude des possibilités d'investissements.

4/ Organisation et préparation de l'assemblée générale ordinaire du 30 mars 2014 (fin)

- Rapport financier, Béatrice Ang et Panagiotis Aloupis

Présentation.

Approbation du résultat des comptes : **approuvé à l'unanimité.**

Vote du budget prévisionnel : **voté à l'unanimité.**

- Rapport moral, Elisabeth Dahan-Soussy et Pascale Blayau (approbation)

Présentation. Les quelques remarques faites seront intégrées par les secrétaires généraux.

Approbation à l'unanimité.

B. Chervet informe le CA qu'une motion sera probablement présentée par certains membres lors de l'AGO, concernant la publication du bulletin programme scientifique sur papier. Il rappelle les exigences de dématérialisation des PUF et les contraintes financières qui y sont liées. Si l'AGO vote la publication papier, l'augmentation des cotisations sera la seule façon de faire face à cette dépense nouvelle non budgétée.

Il souligne aussi, l'écart entre le discours tenu par certains, selon lequel le séminaire de formation permanente (SFP) serait une activité qui fonctionnait bien, et la réalité des résultats tant financiers qu'en nombre d'inscriptions.

Les trésoriers ont fait une recension des résultats de l'ensemble des activités scientifiques, qui sera portée à la connaissance du CA lors d'une prochaine réunion. Le déficit du SFP, très important il y a quelques années, a été annulé en 2011 suite à la suppression du buffet du dimanche midi. Puis il s'est creusé. En 2013, il dépassait 900€, et en 2014 il a atteint 3.700€.

L'évolution vers les « Rencontres de la SPP » devrait permettre d'éliminer deux déficits, celui du SFP et celui du colloque interne (gratuit par choix politique ancien).

5/ Vie scientifique

- Commission scientifique (CS)

La CS s'est réunie le 8 mars. César Botella se réjouit du succès de cette commission ouverte, dont la fréquentation reste soutenue, ce qui témoigne de la préoccupation des membres pour la vie scientifique de la Société.

- Comité scientifique du CA (CSCA)

Le travail de préparation des « Rencontres de la SPP » va débiter. Il s'agit de définir les grandes lignes d'organisation de ce colloque. De nombreuses questions restent en suspens qui seront traitées par les organisateurs. Comme annoncé, une réunion est prévue avec les instances impliquées dans l'organisation tripartite, la commission des représentants régionaux, la commission d'enseignement et le secrétariat scientifique.

Bernard Chervet informe le CA de la décision de Christian Gérard, de ne pas participer à l'organisation des futures « Rencontres ». Il en a prévenu le président de la SPP et le président du CECE.

Après concertation, Bernard Chervet et Thierry Bokanowski ont proposé cette responsabilité à Bernard Brusset qui l'a acceptée. Pierre Decourt et Sabina Lambertucci-Mann ont confirmé leur participation à l'organisation tripartite.

Restera à définir ce qui concerne le mandat des responsables, sa durée, la poursuite ou non du tuilage, etc.

6/ COPEA

- Programme et Formation PEA

La COPEA demande la validation par le CA des textes qui seront mis en ligne sur le site public et sur l'espace membres (EM). Ces petits textes ont été travaillés par la COPEA, le comité du site avec Denys Ribas, par le bureau et par Michel Ody.

Le président demande au CA qu'il délègue au bureau la poursuite de la rédaction avec la COPEA et le comité du site de ces textes jusqu'à leur mise en ligne.

Approbation à l'unanimité.

7/ CCTP

Afin de pouvoir engager les démarches auprès d'institutions susceptibles d'accepter « l'adossement » du CCTP, comme le réclame l'ARS, la demande est faite au CA de mandater officiellement son directeur, Jean-Louis Baldacci.

Ce dernier informe des contacts déjà pris avec le XIIIème, mais insiste sur le travail accompli par le comité de gestion du Centre, pour présenter au CA et à l'AGO un vrai choix de structures.

Le président souligne que sera demandé à l'AGO de confirmer ce mandat.

Approuvé à l'unanimité.

Par ailleurs, Jean-Louis Baldacci annonce au CA son départ à la retraite, fin 2014. Danielle Kaswin-Bonnefond lui succédera officiellement en octobre prochain.

A cette occasion, l'annonce de la nomination de Françoise Moggio, comme directrice générale de l'ASM XIII est faite, avec félicitations.

8/ Questions diverses

- Technologie et SPP : (cf. lettre du président n° 4). La bascule officielle de la nouvelle BDD a eu lieu le 26 février dernier.

- BSF : suite à la démission « impulsive » de Patricia Nobilet, et le départ à la retraite prévu pour cet été de la deuxième bibliothécaire, Marie-Christine Gayffier, un travail de réflexion est mené par la conservatrice de la BSF, Cécile Marcoux, et le comité de la BSF pour repenser le fonctionnement du personnel de la BSF.

- Arrivée de M. Philippe Bonilo en remplacement de Nahil Wehbe, en congé maternité.

- Demande de RdV par le président de l'API : Bernard Chervet fait part de la préoccupation insistante de l'API, sur la politique de la SPP quant à l'agrément de nouveaux membres de la SPP travaillant à l'étranger et pouvant fonder de nouveaux groupes dans leurs pays respectifs, en tension avec les groupes locaux. Une rencontre est prévue à Turin durant la « Conférence » de la FEP.

- Lettre du STIF : une forte pression est exercée sur les associations pour rétablir cette taxe dont nous étions exonérés depuis 2001. M. Bahri, M. Mariller et l'avocat de la SPP sont en charge du dossier. Le sujet sera repris au CA de mai 2014.

- Le RdV avec Marie-Christine Hardy-Baylé a eu lieu : il y a là une réelle opportunité d'ouverture sur un public de jeunes psychiatres. Le sujet est reporté au CA de mai.

- Conférences de Sainte-Anne : Nathalie Gluck praticienne hospitalière à Ste Anne se propose d'œuvrer en faveur de la SPP pour obtenir la gratuité des locaux attribués aux conférences pour l'année à venir, 2014-2015. Le président lui a adressé un courrier pour la remercier pour son aide.

- Loi sur l'accessibilité des lieux recevant du public des personnes à mobilité réduite : elle a été modifiée ; le premier ministre a reporté les dates limites de mise en œuvre des exigences, et en a précisé les conditions.

<http://www.gouvernement.fr/presse/conclusion-de-la-concertation-relative-a-l-accessibilite>

- Association Internationale Interactions de la Psychanalyse (A2IP).

Cette association a succédé à l'AIHP. La décision est prise de ne pas cotiser.

- Demande de prêt de cabinet pour un tournage (avant le 12 mars !!).

- Lettre de Jean-Michel Porte : elle a été adressée aux membres du CA selon le souhait de son auteur.

Fin de la séance 00h30.

La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le mardi 13 mai 2014.

Procès-verbal rédigé par Elisabeth Dahan-Soussy avec la participation de Pascale Blayau (Secrétaire Général adjoint).

Bernard CHERVET
Président

Elisabeth DAHAN-SOUSSY
Secrétaire Général